



GOUVERNEMENT DU MANITOBA

DEMANDE DE DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Engagement à l'égard de la stratégie de prévention du suicide – Services d'animation

Établie par : Ministère du Logement, de la Lutte contre les dépendances et de la Lutte contre l'itinérance

Date d'émission : 27 Septembre 2024

Date limite de soumission :
au plus tard le
11 Octobre 2024
12 h (midi) (heure normale du Centre)

Adresse de soumission :
health.promotion@gov.mb.ca

Engagement à l'égard de la stratégie de prévention du suicide – Services d'animation

Demande de déclarations d'intérêt

L'élaboration d'une stratégie provinciale de prévention du suicide (la « Stratégie ») est une priorité pour le ministère du Logement, de la Lutte contre les dépendances et de la Lutte contre l'itinérance (le « Ministère »). Le Ministère se prépare à entamer un processus d'engagement des intervenants à l'échelle de la province qui éclairera l'élaboration de la Stratégie.

L'objectif général de ce processus d'engagement est de veiller à ce que les voix des Manitobains qui ont été touchés par le suicide, y compris les collectivités, les fournisseurs de services et les personnes ayant une expérience vécue, contribuent à éclairer la Stratégie du Manitoba. La stratégie qui en découle tiendra compte du contexte local de la prévention du suicide et de la promotion de la vie, cernera les lacunes, les points forts et les possibilités d'amélioration, et établira des partenariats. Le Ministère utilisera l'information recueillie pour élaborer une stratégie qui reflète les besoins et les valeurs des Manitobains et qui se traduira par de meilleurs résultats et une efficacité accrue de la prévention du suicide. Le terme *prévention du suicide* englobe le continuum de toutes les activités de prévention, d'intervention et de postvention conçues pour réduire le nombre de suicides et de tentatives de suicide.

Le Ministère sollicite les services d'une équipe d'experts-conseils Autochtone du Manitoba pour offrir des services de planification et d'animation d'activités adaptées à la culture et tenant compte des traumatismes à l'appui du processus d'engagement du Ministère. Le candidat retenu fournira des services de planification d'événements et de facilitation de l'engagement pour mener des activités de mobilisation à l'automne et à l'hiver 2024-2025 à l'échelle de la province dans 15 à 20 emplacements, y compris des voyages d'une nuit dans des régions nordiques, éloignées et rurales.

Le Ministère a établi un budget pouvant atteindre 75 000 \$ pour des services de planification et d'animation d'activités afin de mener à bien ce processus d'engagement à l'automne et à l'hiver 2024-2025. Ce budget ne comprend pas les frais de déplacement qui seront pris en charge et fournis par le Ministère.

Toutes les demandes de renseignements relatives à la présente demande de déclarations d'intérêt (DDI) doivent être adressées par courriel à : health.promotion@gov.mb.ca. Veuillez inclure le titre de la DDI (Suicide Prevention Strategy Engagement – Engagement à l'égard de la stratégie de prévention du suicide) dans l'objet du courriel.

Si vous souhaitez présenter une soumission :

1. Lisez la description des services requis et les instructions relatives au processus de DDI ci-dessous.

2. Remplissez le modèle de soumission (à l'annexe A).
3. Envoyez votre soumission par courriel à health-promotion@gov.mb.ca au plus tard le 11 octobre 2024 à 12 h (midi) (HNC).

Partie 1 – Description des services requis

1.1 Contexte

Le Manitoba affiche les taux de suicide les plus élevés de toutes les provinces canadiennes. En 2020, le suicide était la 12^e cause de décès au Canada, mais il se classait au huitième rang au Manitoba.

Bien que les taux de suicide varient d'une collectivité à l'autre, la région sanitaire du Nord et certaines collectivités autochtones sont touchées de façon disproportionnée, certaines déclarant l'état d'urgence après de multiples suicides dans un court laps de temps. Un rapport de 2019 du Centre manitobain des politiques en matière de santé indique que, de façon constante, les taux de suicide sont considérablement plus élevés chez les membres des Premières Nations (qu'ils vivent dans une réserve ou hors réserve) que chez tous les autres Manitobains. Cela reflète les répercussions continues du colonialisme, du racisme et des traumatismes intergénérationnels.

Chez les jeunes du Manitoba, le suicide est la principale cause de décès. En outre, les jeunes de la communauté 2ELGBTQIA+ sont plus de quatre fois plus susceptibles de faire une tentative de suicide que les autres jeunes. Partout au Manitoba, le taux de tentatives de suicide chez les jeunes Autochtones est sept fois plus élevé que chez les jeunes non-Autochtones.

Chaque suicide au Manitoba est une tragédie qui affecte gravement individus et familles. Le suicide touche tous les groupes d'âge, quelles que soient les considérations économiques, sociales et ethniques, avec des effets durables sur l'entourage des victimes. Notre gouvernement est déterminé à répondre à ce besoin. Dans sa lettre de mandat de 2023, le premier ministre s'engage à mettre en œuvre une stratégie de prévention du suicide à l'échelle de la province. En mars 2024, le Ministère a mis sur pied un groupe consultatif sur la prévention du suicide qui comprend des représentants des gouvernements et des organisations autochtones, des membres de la communauté 2ELGBTQIA+, des experts du contenu, des aînés et des jeunes, et ce, pour veiller à ce que ces perspectives soient intégrées à une future stratégie.

Le Ministère mobilisera les principaux intervenants dans l'élaboration de la Stratégie, y compris les gouvernements, les collectivités et les organisations autochtones de partout au Manitoba. La stratégie s'appuiera sur les mesures de soutien existantes pour créer une approche coordonnée à l'échelle provinciale de prévention du suicide, en mettant l'accent sur les jeunes et les communautés autochtones et 2ELGBTQIA+.

D'autres documents clés et sources d'information seront fournis au candidat retenu une fois le contrat attribué.

1.2 Portée et paramètres

Le Ministère est à la recherche d'une équipe de consultants Autochtone du Manitoba pour fournir des services de planification d'événements et de facilitation de l'engagement afin d'éclairer l'élaboration de la Stratégie.

Le consultant devra se charger de :

1. Planifier la logistique des séances d'engagement. Les tâches logistiques liées à l'établissement des horaires, à la réservation des salles, au service de traiteur et à l'équipement; à l'envoi des invitations et au suivi des présences; à la communication avec les participants et aux dispositions prises par les participants seront effectuées par l'entreprise, selon les recommandations du gouvernement du Manitoba;
2. Planifier les activités des séances d'engagement et fournir des documents au besoin; planifier ou organiser des « moments de joie » pour alléger l'atmosphère (c.-à-d. musiciens, activités, pauses pour prendre soin de soi, jeux avec les jeunes) lors de séances d'engagement autrement difficiles;
3. Se rendre dans environ 15 à 20 collectivités de Winnipeg, dans les régions rurales, éloignées et du nord du Manitoba, pour faciliter l'engagement et les séances en petits groupes, selon les recommandations du gouvernement du Manitoba. Les emplacements devront être déterminés au moment de l'attribution du contrat. Le personnel du Ministère prendra des notes lors de ces rencontres, mais ne fournira pas de personnel pour diriger les séances.

L'engagement à l'égard de la Stratégie, en particulier en ce qui concerne les jeunes, les communautés autochtones et 2ELGBTQIA+, doit se concrétiser dans un espace sécuritaire et accueillant où les participants peuvent faire valoir leur point de vue et, s'ils le souhaitent, préserver leur anonymat. Ces séances d'engagement doivent être offertes par des personnes ayant de l'expérience en prestation de soins qui tiennent compte des traumatismes et mettent l'accent sur l'établissement de relations. Les personnes mobilisées tout au long de ces séances recevront les résultats de leurs commentaires. Ce plan et cette approche d'engagement sont fondés sur les commentaires du groupe consultatif sur la prévention du suicide.

Les activités d'engagement doivent adopter une [approche de promotion de la vie](#) visant à inspirer les gens et leur insuffler une dose d'optimisme. La promotion de la vie est une approche fondée sur la force qui s'appuie sur la culture, les ressources et les actifs communautaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour réduire les taux de suicide. Elle permet aux gens de partager leurs forces et leurs réalisations, et de trouver les moyens de s'épanouir dans la collectivité. Le groupe consultatif a également indiqué qu'il est nécessaire d'offrir des moments plus légers (c.-à-d. musiciens, activités, pauses pour prendre soin de soi, jeux inuits avec les jeunes) lors des séances d'engagement.

Tous les travaux doivent être conformes aux priorités stratégiques du gouvernement du Manitoba et à d'autres rapports, recherches et pratiques exemplaires pertinents.

Le gouvernement du Manitoba choisira un ou une spécialiste ou une organisation parmi ceux qui présentent une soumission.

Le soumissionnaire retenu devra :

- Être une équipe de consultants Autochtones du Manitoba
- Posséder de l'expérience dans les domaines suivants :
 - approches tenant compte des traumatismes;
 - planification d'activités;
 - facilitation de l'engagement;
 - collaboration avec les communautés autochtones;
 - établissement de liens avec les collectivités rurales, nordiques et éloignées;
 - collaboration avec les jeunes et les membres de la communauté 2ELGBTQIA+;
 - aisance à travailler sur des sujets délicats;
 - compétences de résolution de conflits;
 - les connaissances et les expériences en prévention du suicide seraient un atout, mais elles ne sont pas requises.
- Être conseillé par des représentants du Ministère et collaborer avec eux pendant toute la durée du contrat
- Être apte et disposé à voyager tout au long de l'automne et de l'hiver 2024-2025 dans plusieurs endroits du Manitoba (et à y passer la nuit au besoin)
- Demander à plusieurs employés de diriger des séances en petits groupes à diverses séances d'engagement

Le soumissionnaire retenu fournira les produits livrables suivants :

- Collaborer avec le Ministère pour cerner les questions, les objectifs et les résultats des séances d'engagement;
- Préparer les séances d'engagement, élaborer le matériel, s'il y a lieu, et informer le Ministère des fournitures requises à acheter (les coûts de ces fournitures seront assumés par le Ministère en plus du budget de ce service d'engagement et de facilitation);
- Se rendre dans 15 à 20 emplacements au Manitoba (Winnipeg, régions rurales, éloignées et nordiques, inclusivement) tout au long de l'automne et de l'hiver 2024-2025;

- Mener 1 ou 2 activités d’engagement par emplacement, en utilisant une approche tenant compte des traumatismes pour tenir des séances en petits groupes, et offrir diverses activités d’engagement pour assurer l’inclusivité de la participation. Favoriser la sécurité et atténuer les conflits au besoin;
- Utiliser une approche de promotion de la vie et trouver des façons adaptées sur le plan culturel d’ajouter des moments stimulants et joyeux à une conversation autrement difficile et susceptible de réveiller des traumatismes. Cela comprend le soutien du Ministère dans la recherche de fournisseurs de soins spirituels communautaires, d’aînés et de personnes-ressources de soutien culturel pour assister aux engagements (les coûts pour ces participants seront couverts par le Ministère).
- Assurer la liaison entre le département et les communautés pour fournir des informations, planifier et sécuriser les dates, les lieux, l’équipement et le service de nourriture et de boissons conformément au budget du Ministère.

1.3 Communication et rapports d’étape

Le soumissionnaire retenu communiquera avec l’équipe du Ministère comme suit :

Communications	Calendrier
<u>Réunions</u> : Réunions avec les représentants du Ministère par Microsoft Teams ou en personne pour planifier, faire le point sur les progrès, examiner les travaux en cours et recevoir les commentaires nécessaires.	Une fois par semaine pendant toute la durée du contrat et de façon ponctuelle au besoin.

1.4 Livrables

Livrable	Calendrier
Réunion de présentation avec le personnel du Ministère et discussion sur les documents fournis à titre d’information générale.	Octobre 2024
Collaborer avec le personnel du Ministère pour créer des plans détaillés (dates, emplacements, équipement, nourriture, divertissement) pour les collectivités rurales, éloignées et nordiques qui correspondent au budget du Ministère. Assurer la coordination avec les personnes-ressources au nom du Ministère.	Octobre 2024
Se rendre dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques (lieux à déterminer) pour mener des activités de mobilisation et des séances en petits groupes.	Novembre 2024 à mars 2025

Collaborer avec le personnel du Ministère pour créer des plans détaillés (dates, lieux, équipement, nourriture) pour Winnipeg et les environs (emplacements à déterminer) qui correspondent au budget du Ministère. Assurer la coordination avec les personnes-ressources au nom du Ministère.	Janvier à mars 2025
Tenir une séance d'engagement de deux jours avec des séances en petits groupes pour Winnipeg et les régions avoisinantes.	Février et mars 2025

Partie 2 – Instructions relatives au processus de DDI

2.1 Calendriers des déclarations d'intérêt

Le tableau ci-dessous énumère les événements importants associés au processus de déclarations d'intérêt.

Activité	Date
Déclaration d'intérêt émise par le Ministère	27 septembre 2024
Date limite pour les questions des soumissionnaires	4 octobre 2024
Date limite de soumission	11 octobre 2024
Réponse du Ministère à la soumission des déclarations d'intérêt (Résultat de la proposition)	22 octobre 2024

2.2 Les soumissions doivent être présentées dans le format prescrit

Veillez consulter l'annexe A pour obtenir le modèle de soumission à utiliser pour cette DDI.

Les soumissionnaires doivent envoyer une version électronique de leurs soumissions en utilisant le modèle de soumission à : Veuillez inscrire l'objet du courriel : **Suicide Prevention Strategy engagement – RFEOI Submission / Engagement à l'égard de la stratégie de prévention du suicide – Soumission de la DDI**

La date limite pour les soumissions est le **11 octobre 2024 à 12 h (midi) (HNC)**. Les soumissions reçues après la date limite pourraient ne pas être prises en considération.

Le modèle de soumission comprend deux (2) sections distinctes, qui doivent être remplies comme suit :

SECTION A – RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION

Prière de nous fournir les renseignements suivants.

- A1 Nom de l'organisation et site Web
- A2 Adresse postale
- A3 Nom du responsable du projet
- A4 Courriel du responsable de projet
- A5 Cette déclaration d'intérêt est ouverte à une équipe de consultants autochtones du Manitoba, veuillez confirmer comment ce critère est respecté.

Section B – PROPOSITION DE RÉALISATION DE PROJET

Veillez fournir les renseignements suivants sur la prestation proposée des services de planification et d'animation d'activités.

- B1 Décrivez votre expérience en planification d'activités communautaires.
- B2 Décrivez votre expérience dans l'animation de séances d'engagement et l'utilisation d'une approche d'engagement tenant compte des traumatismes.
- B3 Décrivez votre expérience de travail auprès des communautés autochtones, des jeunes et des membres de la communauté 2ELGBTQIA+.
- B4 Fournissez une description générale de l'approche que vous proposez pour mobiliser les collectivités du Manitoba afin d'atteindre les résultats souhaités de l'engagement.
- B5 Fournissez une ventilation du budget des dépenses prévues de votre entreprise pour 15 à 20 collectivités, y compris la dotation en personnel et toute autre dépense prévue.

Le budget doit **exclure le coût de location de matériel audiovisuel et de salle, de services d'alimentation et de boissons pour les participants, de divertissement, de cadeaux et de déplacement (vols, location de voiture, kilométrage, nourriture, hôtel), qui sera couvert par le Ministère.*

- B6 Confirmez votre capacité à réaliser les livrables dans les délais impartis.
- B7 Confirmez votre capacité de personnel à vous rendre dans des régions nordiques, rurales et éloignées du Manitoba et à assister à des activités à Winnipeg.

2.3 Modification des soumissions

Les soumissionnaires peuvent modifier leur offre avant la date limite de soumission. Pour modifier une soumission, le soumissionnaire doit retirer la soumission précédente conformément à l'article 2.4 et soumettre la soumission modifiée conformément aux instructions énoncées ci-dessus. La soumission modifiée doit être reçue dans son intégralité au plus tard à la date limite de soumission.

2.4 Retrait des soumissions

En tout temps pendant le processus de DDI jusqu'à la signature d'une entente écrite pour la fourniture des produits livrables, un soumissionnaire peut retirer une soumission. Pour retirer une soumission, un avis de retrait doit être envoyé à la personne-ressource de la DDI et doit être signé par un représentant autorisé du soumissionnaire.

2.5 Date limite pour les soumissions

Veillez soumettre votre soumission en format PDF à l'adresse courriel ci-dessous au plus tard à 12 h (midi), le 11 octobre 2024. Un comité examinera les soumissions à l'aide de la rubrique de l'annexe B et déterminera les prochaines étapes de la sélection d'une organisation pour exécuter cette initiative.

Adresse de soumission : health.promotion@gov.mb.ca

ANNEXE A. Modèle de soumission

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION

Prière de nous fournir les renseignements suivants.

A1.	Nom de l'organisation et site Web :	
A2.	Adresse postale :	
A3.	Nom du responsable du projet :	
A4.	Courriel du responsable du projet :	
A5.	Cette déclaration d'intérêt est ouverte à une équipe de consultants autochtones basée au Manitoba, veuillez confirmer comment ce critère est respecté.	

Section B – APERÇU DU PROJET

Veuillez fournir les renseignements suivants sur l'exécution proposée de l'engagement à l'égard de la Stratégie de prévention du suicide. Il n'y a pas de limites d'espace.

B1. Décrivez votre expérience en planification d'activités communautaires.

B2. Décrivez votre expérience dans l'animation de séances d'engagement et l'utilisation d'une approche d'engagement tenant compte des traumatismes.

--

B3. Décrivez votre expérience de travail auprès des communautés autochtones, des jeunes et des membres de la communauté 2ELGBTQIA+.

--

B4. Fournissez une description générale de l'approche que vous proposez pour mobiliser les collectivités du Manitoba afin d'atteindre les résultats souhaités de l'engagement.

--

B5. Fournissez une ventilation du budget des dépenses prévues de votre entreprise pour 15 à 20 collectivités, y compris la dotation en personnel et toute autre dépense prévue.

--

B6. Confirmez votre capacité à réaliser les livrables dans les délais impartis.

B7. Confirmez votre capacité de personnel à vous rendre dans des régions nordiques, rurales et éloignées du Manitoba et à assister à des activités à Winnipeg.

Vérifier que toutes les sections ont été remplies :

Section A – Renseignements sur l'organisation

A1.

A2.

A3.

A4.

A5.

B1.

B2.

B3.

B4.

B5.

B6.

B7.

Section B – Aperçu du projet :

La soumission de ce formulaire ne créera pas de contrat entre le gouvernement du Manitoba et l'organisation qui soumet la demande.

Annexe B. Grille d'évaluation des soumissions

Paramètres	Détails	Pondération
Expérience	B1. Décrivez votre expérience en planification d'activités	/5
	B2. Décrivez votre expérience dans l'animation de séances d'engagement et l'utilisation d'une approche d'engagement tenant compte des traumatismes.	/10
	B3. Décrivez votre expérience de travail avec les communautés autochtones.	/10
Méthode	B4. Fournissez une description générale de la méthodologie que vous proposez, y compris les jalons et les échéanciers du projet, pour cette initiative.	/5
Budget	B5. Fournissez une ventilation budgétaire des dépenses prévues de votre entreprise pour 15 à 20 collectivités, y compris la dotation en personnel et toute autre dépense prévue.	/5
Capacité	B6. Confirmez votre capacité à réaliser les livrables dans les délais impartis.	/5
	B7. Confirmez votre capacité de personnel à vous rendre dans des régions nordiques, rurales et éloignées du Manitoba et à assister à des activités à Winnipeg.	/10
Total		/50

Veillez noter que les demandeurs qui ne sont pas établis au Manitoba et qui sont Autochtones ne seront pas pris en considération pour cette déclaration d'intérêt. Le Ministère peut communiquer avec le demandeur pour vérifier ce critère.